

# Tchat n°2

Mardi 13 Juin 2017

**Mr le Maire**

13/06/2017 à 19:12:55

Désolés de vous rejoindre avec un peu de retard, un petit souci technique, vite résolu par nos services !

---

**Mr le Maire**

13/06/2017 à 19:13:48

Nous voilà donc pour le 2e tchat. Le premier avait eu lieu un midi, et on nous a fait la suggestion que l'horaire de 19h serait plus propice, nous vous espérons donc nombreux pour cette petite discussion avec vos élus.

---

**Mr le Maire**

13/06/2017 à 19:15:28

Toujours difficile de poser la première question, ainsi nous démarrerons avec une question envoyée par mail en amont de ce soir.

---

**communication@mairie-larbresle.fr**

13/06/2017 à 19:15:42

Avec la recrudescence des cambriolages, des communes ont mis en place la pratique dit des "voisins vigilants" Ce système repose sur une coopération entre les forces de gendarmerie et des habitants de quartier, dits référents. Des panneaux aux entrées de la ville informent les malfaisants en repérage. Les communes concernées seraient satisfaites des résultats obtenus. Pourquoi ne pas mettre ceci en place à l'Arbresle ? Merci par avance de votre réponse.

---

**Mr le Maire**

13/06/2017 à 19:16:47

Notre réponse : à l'instar d'autres communes du canton, nous étudions actuellement, avec la gendarmerie, les possibilités qu'offre ce dispositif ainsi que les conditions de sa mise en place.

---

**Mr le Maire**

13/06/2017 à 19:18:30

La création d'une police municipale pluricommunale, dont nous signons la convention de mise en place avec les autres communes ce samedi 19 juin, nous permettra d'avoir quelques moyens supplémentaires de lutte contre la petite délinquance en général.

---

**communication@mairie-larbresle.fr**

13/06/2017 à 19:22:18

Autres questions envoyées en amont :

---

**communication@mairie-larbresle.fr**

13/06/2017 à 19:22:23

Pour promouvoir la ville de L'Arbresle , serait Il possible de contacter France Inter pour faire venir le jeu des 1000 euros ? Ce serait sympathique .

---

**Dimino Jérôme**

13/06/2017 à 19:23:07

Bonsoir Mr le Maire et à vous tous, Tout d'abord merci de donner la parole aux habitants de L'Arbresle. La question concerne le contournement routier de la rue Gabriel Péri. En effet, ce contournement est essentiel pour cette rue très passante et dangereuse et malheureusement rien avance... j'aurai donc voulu avoir des réponses ? De plus le soir les automobilistes et véhiculée a deux roues roulent à vivent allures... Avez vous des solutions ? Merci de votre réponse.

---

**Mr le Maire**

13/06/2017 à 19:23:13

Réponse du Maire : pourquoi pas, toute idée pour promouvoir notre belle commune est à étudier. Nous regarderons les conditions de candidature. Banco !

---

**Mr le Maire**

13/06/2017 à 19:28:28

Concernant la rue Gabriel Péri et la déviation de la RD389. Le Département, qui a la compétence de ce dossier, a accepté de ré-ouvrir le dialogue. Les communautés de commune du Pays de l'Arbresle et des Monts du Lyonnais ont travaillé ensemble sur des propositions à faire au Président du Département. Nous attendons une confirmation de rendez-vous de sa part et comptons bien lui faire sentir notre engagement sur ce dossier très sensible et qui, effectivement, traîne depuis de trop nombreuses années. Quant à la sécurisation, les tentatives de ralentir la vitesse par la pose de coussins se sont révélées désastreuses au point qu'il a fallu les retirer, le feu à récompense sous le pont de chemin de fer est un élément mais s'avère insuffisant. Nous travaillons actuellement en partenariat avec la communauté de communes, sur la possibilité d'installer un feu de ce même type au carrefour de la rue Pierre Passemar, et de la même façon à la pose d'un rond point ou d'un plateau ralentisseur à la hauteur de Mr. Bricolage. Il est malheureusement impossible, tant que justement la déviation ne sera pas réalisée, d'envisager un élargissement des trottoirs (passage de poids lourds incontournable...).

---

**communication@mairie-larbresle.fr**

13/06/2017 à 19:29:00

Autre question par mail :

---

**communication@mairie-larbresle.fr**

13/06/2017 à 19:29:04

En ce qui concerne la réorganisation de la médiathèque n'auriez vous pas pu argumenter auprès de la commission d'accessibilité pour avoir une dérogation ,sachant qu'un enfant en fauteuil roulant ne se déplace pas seul et par conséquent aurait eu accès à cet espace . Je trouve triste que les textes soient appliqués bêtement sans discernement. La médiathèque ne sera plus sympa et aérée ...et gare aux coins non accessibles visuellement !!!

---

**Mr le Maire**

13/06/2017 à 19:31:03

Accessibilité : les normes dans les bâtiments public sont très contraignantes et obligatoires. Nous avons réfléchi à une solution qui engendrerait un moindre coût pour la commune tout en respectant cette obligation de conformité, mais n'étant pas nous-mêmes très satisfaits de la solution proposée, nous sommes à l'écoute de toute autre idée.

---

**communication@mairie-larbresle.fr**

13/06/2017 à 19:33:34

Nouvelle question reçue par mail :

---

**communication@mairie-larbresle.fr**

13/06/2017 à 19:33:38

Ma question : qu'en est il de ces bruits incessants de ventilation nuits et jours qui émanent du chantier de la rue du four à chaux se rajoutant aux bruits et émanations d'hydrocarbures , boues et poussières et rajoutons les visites sur le chantier de malveillances sur lesquels persistent la circulation des 2 rues contiguës au bâtiments de la rue du four à chaux .les conditions de vie se détériore dans ce secteur de plus en plus . Je ne pense pas que cette conscience environnementale soit prise en compte Merci de m'informer en retour

---

**Lange Tatiana**

13/06/2017 à 19:34:51

Bonjour, Avez-vous déjà eu des demandes concernant la "réalisation" d'un passage piéton près de la gare? M'y rendant depuis peu pour aller au travail, je constate beaucoup de personne traversant sur le rond point près de la gare pour se rendre sur les quais, accessibles par l'escalier sous le pont. Est-ce du ressort de la mairie que de réfléchir à une proposition en ce sens?

---

**Mr le Maire**

13/06/2017 à 19:35:40

En tant que 'voisins' à la Mairie, nous suivons ce chantier de près et sommes bien au courant des désagréments. Le site est contraint, l'accès également, mais tout chantier immobilier de cette importance génère des nuisances temporaires. Cependant nous avons insisté auprès de la maitrise

d'oeuvre et de l'architecte, pour que ces nuisances soient le plus faibles possibles aussi bien dans le temps que dans l'intensité.

---

**Mr le Maire**

13/06/2017 à 19:38:11

Pour le passage piéton près de la gare, il s'agit d'une route départementale, et nous avons déjà sollicité le Département dans ce sens pour avoir l'autorisation de tracer deux passages : l'un devant le parking de la gare, l'autre sur la rue Pierre Sépard, de façon à ce que les usagers soient incités à faire le tour du rond point. Nous relancerons les services du Département sur ce sujet.

---

**Dimino Jérôme**

13/06/2017 à 19:39:51

Je ne sais pas si vous êtes apte à répondre à cette question mais je suis abonné à la piscine l'archipel et je trouve que les horaires d'ouvertures sont désastreuses. Pourrait il avoir une réunion ou une enquête clientèle afin de mettre en place des horaires fixes et une plage horaire plus grande.

---

**Mr le Maire**

13/06/2017 à 19:42:11

Pour l'Archipel, c'est une compétence de la CCPA dont notre Maire est Président, donc il change de casquette très rapidement et vous répond : pourriez-vous préciser ce que vous entendez par des horaires fixes ?

---

**Lange Tatiana**

13/06/2017 à 19:42:46

Merci pour votre retour rapide. Je rebondis sur la question concernant la vitesse excessive des véhicules. Propriétaire depuis peu Rue de Paris, je constate que les voitures y roulent excessivement vite, il y a énormément de passage et malgré les passages piéton il reste très difficile de la traversée ... avez vous envisager d'y faire poser des ralentisseurs? Par ailleurs, très bonne initiative qu'est ce tchat :)

---

**Dimino Jérôme**

13/06/2017 à 19:44:29

Pour l'archipel c'est un peu bizarre. Un jour c'est 19h pour la fermeture. Un autre 21, parfois 20h. Certaines fois des bassins sont fermés on ne sait pas pourquoi. Enfin comment est-il possible qu'un tel centre soit fermé chaque jour férié. On a l'impression que les horaires sont modifiables en fonction des envies du personnel. J'exagère peut être légèrement mais parfois c'est un peu surprenant et incohérent.

---

**Mr le Maire**

13/06/2017 à 19:45:54

Rue de Paris : merci, cela nous fait plaisir de répondre à vos attentes pour le tchat. Quant à la rue de Paris, malheureusement il est impossible de poser des ralentisseurs sur des routes à grand trafic (c'est une nationale). Nous avons tenté l'expérience dans le rue Gabriel Péri (voir plus haut)... même si on en avait le droit, cela se révèle inefficace (bruit des camions qui roule sur les coussins...). Cependant le rond point à l'entrée du stade a certainement permis de ralentir ceux qui arrivent de Tarare, et dans le sens contraire un radar pédagogique a été installé.

---

## **Lange Tatiana**

13/06/2017 à 19:48:24

Merci pour votre réponse. Pour faire suite à Dimino Jérôme, sujet très intéressant pour l'Archipel. Je voulais m'y inscrire mais cela m'en dissuade un peu ..

---

## **Merceron Eric**

13/06/2017 à 19:50:22

Bonjour, Super idée ce t'chat. J'ai une petite question... ou en est-on de la fibre. Je suis rue Gabriel Péri et l'ADSL c'est bien mais la fibre c'est mieux... Y'a t'il un raccordement prévu ?

---

## **Lange Tatiana**

13/06/2017 à 19:50:48

Autre question, autre sujet: la marie envisage-t-elle d'interdire les cirques avec animaux? ...

---

## **Mr le Maire**

13/06/2017 à 19:51:37

Archipel : le centre nautique est ouvert tous les jours de 12h à 13h45 et de 17h à 21h. Le mercredi c'est de 13h30 à 21h. Le samedi, c'est 9h-12h, et 14-19h. Le dimanche matin est également ouvert au public de 9h à 12h. Pendant ces horaires, au moins 4 lignes d'eau sont disponibles pour le public. Il arrive que le petit bassin soit inaccessible pour laisser place à des cours de fitness etc. Pour les fériés, c'est effectivement fermé. Ceci dit les plages horaires pour le public ont considérablement augmenté depuis sa réouverture après travaux et nous sommes depuis le 15 juin en horaire d'été, c'est donc 10h-20h tous les jours de la semaine (dont le 15 août)

---

## **Mr le Maire**

13/06/2017 à 19:53:10

La fibre : le plan numérique est lancé par la communauté de communes en partenariat avec le Département, qui en gère le déploiement en partenariat avec les opérateurs. Le marché vient d'être lancé, avec mise en oeuvre sur l'ensemble de la CCPA à l'horizon 2020/21.

---

## **Mr le Maire**

13/06/2017 à 19:54:33

Cirques avec animaux : effectivement nous savons que nos habitants sont assez sensibilisés sur ce sujet, tout comme nous. La dernière expérience vécue il y a quelques jours nous a amenés à inscrire à l'ordre du jour du prochain Conseil Municipal un arrêté d'interdiction à ce type de spectacle.

---

**Dimino Jérôme**

13/06/2017 à 19:55:26

Ce n'est pas une question mais je tenais à vous remercier pour la qualité de l'eau de L'Arbresle et surtout le tarif très compétitif dont nous bénéficions.

---

**Mr le Maire**

13/06/2017 à 19:56:28

Pour l'eau : merci de la remarque que nous transmettrons à nos services et à l'adjoint dont c'est la délégation, José Douillet.

---

13/06/2017 à 19:56:35

Concernant les cirques avec animaux: très belle initiative de votre part d'apporter à l'ordre du jour un arrêté d'interdiction. Bravo!

---

13/06/2017 à 19:57:29

Y a t il des réunions prévues pour les nouveaux habitants? :)

---

**Mr le Maire**

13/06/2017 à 19:58:41

Nouveaux habitants : nous accueillons les nouveaux habitants à l'occasion du forum des associations qui, cette année, aura lieu le samedi 2 septembre à la salle Claude Terrasse. Tous les nouveaux habitants recevront une invitation. Nous espérons vous y voir !

---

**Mr le Maire**

13/06/2017 à 19:59:29

Nous allons bientôt fermer le tchat... une dernière petite question ?

---

**Lange Tatiana**

13/06/2017 à 20:00:22

Avec plaisir pour la réunion d'accueil. Merci d'avoir pris le temps de répondre à nos questions. Bonne soirée. Tatiana LANGE

---

**Mr le Maire**

13/06/2017 à 20:01:23

Nous vous en prions. Et c'en est terminé pour ce soir. Le compte rendu de ce tchat sera mis en ligne sur le site de la Mairie. Merci à tous de votre participation !

---